La Société TENGYUAN COBALT AND COPPER RESSOURCES LTD.,CO.
N°PC 420, route NZILO, à hauteur du village SAMUKINDA, Territoire de MUTSHATSHA, Province de Lualaba en République Démocratique du Congo
RCCM: CD/KZI/RCCM/16-B-00422 ID.NAT: 14-B0500-N08860A NIF: A1608603U

AVIS OFFICIEL D'APPEL À PARTENARIAT ET DE CESSION DE PARTS SOCIALES À UN INVESTISSEUR DE NATIONALITÉ CONGOLAISE

Dans le cadre de sa politique de conformité stricte avec l'ordonnancement juridique de la République Démocratique du Congo, notamment les dispositions du Code Minier relatives à la promotion de l'entrepreneuriat national et au partenariat local (article 108 quater du Code Minier), la Direction Générale de la société TENGYUAN COBALT AND COPPER RESSOURCES LTD CO. SARL porte à la connaissance du public, des opérateurs économiques et des investisseurs nationaux qualifiés qu'elle procède officiellement à l'ouverture de son capital social.

À cet effet, la société met en vente un bloc de 50 % de ses parts sociales au profit exclusif d'une personne physique ou morale de nationalité congolaise.

Afin de garantir une transparence totale et l'équité de l'opération, l'évaluation technique, financière ainsi que l'audit indépendant exhaustif des actifs industriels, miniers et métallurgiques de la société seront réalisés par le truchement et aux soins du candidat potentiel retenu, par l'entremise d'un cabinet d'experts indépendants de son choix et sous sa responsabilité.

I. PROFIL ET CONDITIONS REQUISES DU PARTENAIRE

Le partenaire national candidat à l'acquisition du bloc de parts sociales devra impérativement répondre aux critères d'excellence et de conformité suivants :

1. Être une personne physique de nationalité congolaise ou une personne morale de droit congolais détenue majoritairement et de manière effective par des citoyens congolais.
2. Justifier des capacités financières solides et de garanties bancaires vérifiables pour assurer la reprise et la libération effective du capital souscrit, prendre en charge le financement de l'audit indépendant d'évaluation des actifs et accompagner le développement d'une structure industrielle de grande envergure.
3. Présenter des références morales incontestables, un casier judiciaire vierge, et s'engager au respect absolu de la législation fiscale, sociale, environnementale et minière en vigueur en République Démocratique du Congo.

II. MODALITÉS DE SOUMISSION DES DOSSIERS

Les candidats investisseurs répondant aux critères susmentionnés sont invités à transmettre leur dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Direction Générale ;

- Les documents statutaires attestant de la nationalité congolaise (pièce d'identité ou statuts/RCCM) ;
- Les preuves et références bancaires attestant de la capacité financière à mener l'audit et acquérir les parts ;
- La présentation du cabinet d'audit indépendant pressenti pour réaliser l'évaluation des actifs.

Les dossiers sous pli fermé doivent être déposés au siège administratif de la société à Kolwezi.

Fait à Kolwezi, le 26 juin 2026

Pour la Direction de TCC SARL